



Titre de séjour

Par Jojo9804

Bonjour,

Actuellement, je suis en service civique ici en France pour 1 an et j'ai pu effectuer ce service civique grâce un visa long séjour visiteur valable du 04/10/22 au 05/10/23 et actuellement, j'ai une entreprise et une école pour une alternance qui est censée commencer le 04/09 sauf que je ne peux pas encore commencer à cause de mon titre de séjour, j'ai envoyé une demande de titre de séjour étudiant le 18/08 auprès de la préfecture et jusqu'à maintenant, je n'ai reçu qu'un récépissé, mais avec mon titre de séjour visiteur, ce qui fait que je ne peux pas encore commencer mon alternance.

Est-ce qu'il y a une éventuelle solution à mon problème, car j'ai peur de perdre l'entreprise à force d'attendre et je ne peux pas commencer l'école sans entreprise.

Merci beaucoup

Merci de vos réponses